

PREMIERE EXPEDITION

Maître Marie-Pierre LIEURADE

Huissier de Justice

19, Avenue Marcel Dassault - 93370 Montfermeil

Email : pecastaing.lieurade@huissier-justice.fr



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Constat du 23 Juillet 2020

Page 1 sur 7

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE VINGT TROIS JUILLET

A LA REQUETE DU :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence . « ETOILE DU CHENE POINTU » à Clichy Sous Bois 93, 1-7 et 2-4 Allée Victor Hugo, 2-10 Allée Joachim du Bellay, 1-3 Allée Pierre de Ronsard, 1-5 Allée Descartes, 1-3 Allée Honoré de Balzac, 5-7 Allée Jean Jaurès et Allée François Rabelais, pris en la personne de son administrateur judiciaire la SELARL AJA Associés, au capital de 2.539.458 €, immatriculée au RCS Versailles 423 719 178 – dont le siège est 10, Allée Piere de Coubertin à Versailles, agissant par l'intermédiaire de Maître Franck MICHEL, Administrateur judiciaire

Et pour lequel domicile est élu à Pavillons sous Bois – 93320 – 14, Allée Michelet, au Cabinet de Maître Thierry BAQUET, membre de la SCPA DOMINIQUE DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal de Grande Instance et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement afin de saisie immobilière signifié en date du 10 mars 2020 par acte de la SCP TEBOUL & ASSOCIÉS, Huissier de Justice Associés, 155, rue du Docteur Bauer 93400 Saint Ouen.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement sis 4 Allée François Rabelais – à Clichy Sous-Bois - 93 (Seine Saint Denis), **Lot numéro 586**, dont est propriétaire Monsieur Jean-Claude AHIDJO et ce, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Marie-Pierre LIEURADE Huissier de justice, sis 19, Avenue Marcel Dassault
93370 MONTFERMEIL, soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 4, Allée François Rabelais – à Clichy Sous-Bois - 93, au septième étage, du bâtiment 12, escalier B, première porte.

Où étant ce jour sur place, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Constat du 23 Juillet 2020

Page 2 sur 7

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010



PREMIERE EXPEDITION

CONSTATATIONS

Une femme m'ouvre la porte, et me reçoit. Après lui avoir décliné mes nom et identité ainsi que l'objet de ma mission, elle m'indique ne voir aucune objection à son bon déroulement.

Elle me déclare habiter sur place avec ses parents, * et ses 3 frères et sœurs.

Le système de chauffage est collectif.

Les façades de l'immeuble sont en mauvais état.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont également en mauvais état.

Les parties communes sont en très mauvais état.

Les lieux consistent en un appartement, comprenant une pièce principale, une cuisine, deux chambres, une salle de bains, un placard aveugle et un WC.

Les lieux sont distribués comme suit

La porte d'entrée à l'état d'usage, munie d'un entrebâilleur et d'un judas ouvre sur un dégagement :

Le revêtement recouvrant le sol est en mauvais état.

La peinture des murs et le faux-plafond sont en mauvais état.

L'équipement comprend un point lumineux mural, un système de disjoncteur, tableau de fusibles.



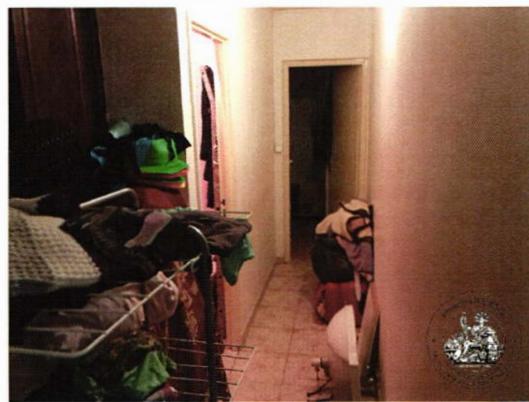
1.

Constat du 23 Juillet 2020

Page 3 sur 7

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010





2.

- **La cuisine :**

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs et du plafond est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un évier en grès dans un bac encastré dans un meuble bas à l'état d'usage.
- Une fenêtre à deux vantaux en bon état.



3.

- **La première chambre :**

Le revêtement recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs et du plafond est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

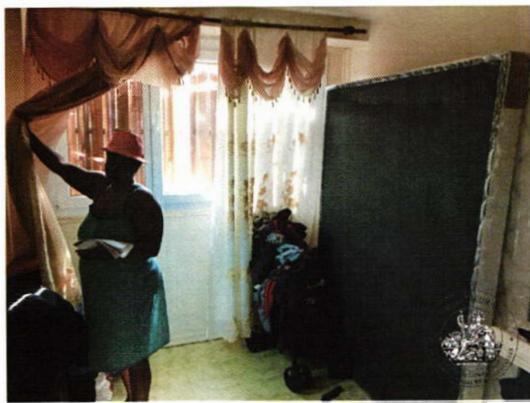
- Une porte-fenêtre à double vitrage à deux vantaux en bon état.

Constat du 23 Juillet 2020

Page 4 sur 7

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010





4.



5.

- **Le salon :**

Le revêtement recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs et du plafond est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à deux vantaux.
- Un point lumineux central



6.

- **La deuxième chambre :**

Le revêtement recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La tapisserie des murs et la peinture plafond sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à simple vitrage à deux vantaux à l'état d'usage.

Constat du 23 Juillet 2020

Page 5 sur 7

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010





7.

- **Les WC :**

Le carrelage recouvrant le sol et la peinture des murs sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC équipé de son abattant.
- Un point lumineux central.



8.

- **La salle de bains :**

Le revêtement recouvrant le sol et le carrelage mural sont à l'état d'usage.

La peinture des murs est en très mauvais état écaillée et gondolée.

Je constate des fissures à plusieurs endroits sur le plafond.

L'équipement comprend :

- Une baignoire en mauvais état et dépourvue de tablier.



9.

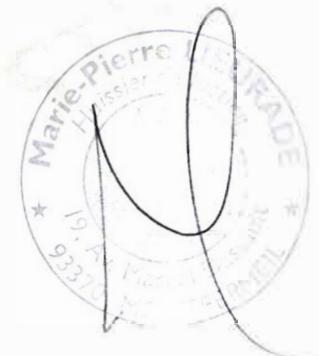


10.



11.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*



Constat du 23 Juillet 2020

Page 7 sur 7

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010

